

# Techniques énergétiques et pratiques de l'Holoénergie®

avec Marie-Claire Barsotti  
du 12 au 14 mai 2012 (3 jours)

4 pages

*Ce stage s'adresse à toute personne débutante et à celles désireuses de compléter et d'approfondir la pratique déjà amorcée avec le Dr Leonard LASKOW.*

**Techniques énergétiques d'Holoénergie®**  
**Technique du « Pardon »**

1. Apprendre à entrer en reliance avec son être intérieur de manière efficace et simple par des visualisations et méditations très spécifiques, fruits de longues recherches scientifiques.
2. Apprendre par les baguettes de sourcier à :
  - mesurer l'influence de la pensée (positive, négative) produite sur le champ énergétique (aliments solides et liquides, personnes...)
  - vérifier l'influence du soin (sur nous, sur l'autre...).
3. Apprendre, grâce à la Force d'Intention d'Amour Inconditionnel, à débloquer les chakras, ou extraire des énergies négatives par la charge énergétique des mains.
4. Apprendre la Technique rigoureuse du « Pardon », profondément libérateur.
5. Expérimenter la technique du «tracing», outil de transformation des croyances limitantes.

Ces pratiques, favorisant l'équilibre des deux cerveaux (intuitif et rationnel), sont une véritable hygiène de vie à part entière, car elles aident à :

- guérir psychiquement et physiquement (ou l'inverse) par le déblocage mental ou (et) émotionnel.
- trouver ainsi :
  - l'accès au développement d'une présence aimante et intuitive,
  - l'accès à la grâce divine qui dissipe le voile des croyances limitantes.

*Marie-Claire Barsotti vit en Inde, à Auroville, huit mois sur douze, où elle enseigne et pratique l'Holoénergie®. Elle organise et traduit les stages du Dr Leonard Laskow en France depuis 2003.*



*Association loi 1901  
sans but lucratif*

**stage au  
Domaine de  
Chardenoux  
(Saône-et-Loire)**

**Prix du stage :  
240 €**

**Faible budget : 220 €  
18/25 ans : 160 €  
soutien aux jeunes :  
290 €**

**+ pension  
(tarif page suivante)**

**Arrivée :  
le vendredi  
à partir de 18h  
repas à 20 h**

**Départ :  
le lundi à 17 h**



## Le Domaine de Chardenoux

Dans un beau cadre de verdure aux arbres séculaires, le Domaine de Chardenoux offre une structure d'accueil particulièrement adaptée à la vie d'un groupe de pratique et d'étude. Il permet aussi des temps de solitude et de contemplation avec son parc de 20 hectares composé pour moitié de bois, pour moitié de prés et champs - avec un petit étang. C'est dans ce lieu qu'est installé TERRE DU CIEL depuis 1999.

### Structure d'accueil et prix de pension

Tous les stages sont résidentiels. L'hébergement et les repas accompagnent le travail du stage, et sont conçus dans la simplicité et le partage.

Les prix sont indiqués **par personne** et incluent : **la pension complète et des pauses boissons chaudes - fruits** en libre service toute la journée. Ces prix sont donc **tout compris**. Ce sont des prix forfaitaires qui ne peuvent être divisés. Tout séjour commencé est dû en entier.

Mode hébergement	Tarif forfait 3 jours
	du vendredi 18 h au lundi 17 h
<b>chambre à plusieurs</b> <i>selon disponibilités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>chambre à 3/4 (ou 5) lits au Château</b> (sanitaires à l'extérieur des chambres)</li> <li>• <b>dortoir le Paddock</b>, espace plein de charme pour 5 à 8 personnes, avec sanitaires à l'intérieur.</li> <li>• <b>Chalet dortoir</b> (chauffé) hommes ou femmes 4 et 6 personnes (bloc sanitaire à proximité).</li> </ul>	<b>141 €</b> 126 € faible budget 81 € 18-25 ans 150 € soutien aux jeunes
<b>chambre à 2 lits</b> <i>selon disponibilités :</i> <b>au Château</b> (sanitaires soit à l'extérieur soit à l'intérieur des chambres) <i>ou dans un Chalet (chauffé)</i> (bloc sanitaire à proximité)	<b>162 €</b> 144 € faible budget 93 € 18-25 ans 180 € soutien aux jeunes
<b>chambre seule (en nombre restreint)</b> <i>selon disponibilités :</i> <b>au Château</b> (sanitaires soit à l'extérieur soit à l'intérieur des chambres) <i>ou dans un Chalet (dans les bois)</i> (bloc sanitaire à proximité) <b>+ ouvert du 1er avril au 30 septembre :</b> <i>ou les Kellias (petites chambres)</i> (bloc sanitaire à proximité)	<b>196,50 €</b>
<b>camping</b> avec bloc sanitaire à proximité - tente et matelas non fournis - <b>ou Espace Caravanning</b> .	<b>117 €</b> 108 € faible budget 72 € 18-25 ans 127,50 € soutien aux jeunes
<b>hébergement supplémentaire :</b> <b>du 20 avril au 18 juin 2012</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Petit chapiteau</b> (6 personnes) (avec matelas et literie sur plancher).</li> </ul>	<b>127,50 €</b> 118,50 € faible budget 63 € 18-25 ans 135 € soutien aux jeunes

## Quand arriver

L'accueil se fait à **partir de 18 h le vendredi – repas à 20 h 00**.  
Merci de noter qu'aucun accueil ne peut être fait après 22 h, heure de fermeture du Domaine : en cas d'arrivée tardive, nous pouvons vous fournir une liste d'hôtels proches.  
Il est important d'être présent dès le premier soir, car une première réunion a lieu entre l'intervenant et les stagiaires après le dîner.

## Comment arriver

Le Domaine de Chardenoux est à 8 km de Louhans, sous-préfecture de Saône-et-Loire, en Bresse bourguignonne, à égale distance de Chalon-sur-Saône et de Bourg-en-Bresse, ou de Lons-le-Saunier et Tournus.

### Par route :

Le Domaine de Chardenoux est très facile d'accès par la route ; il se trouve sur la départementale qui relie l'autoroute A 39 (au niveau de la sortie n° 9 « Cuiseaux ») à Louhans. Un plan vous sera envoyé avec la confirmation de votre stage ou peut être téléchargé depuis le site : [www.terre-du-ciel.org](http://www.terre-du-ciel.org)

### Par train :

**Pour une arrivée le vendredi** : une navette gratuite est prévue en gare de **Louhans** (Saône-et-Loire) à 18h12, 18h43 ou 19h55 (arrivée des trains en provenance de Dijon ou Bourg-en-Bresse). Une navette sera possible en gare de Bourg-en-Bresse à 19 h 56 (participation aux frais).

Attention ces horaires sont ceux mentionnés par la SNCF à ce jour...

## Quand partir

Le stage se termine le lundi à 17h.  
Le retour en gare de Louhans en fin de stage se fait par co-voiturage entre stagiaires. (Ou navette selon disponibilité et si nécessaire - avec une participation aux frais)

## Autres informations

- ☛ Un point téléphone à carte est à votre disposition.
- ☛ Tous les bâtiments sont non-fumeurs – possibilité de fumer à l'extérieur dans un espace « fumoir ».
- ☛ Les animaux (chiens, chats...) ne sont pas admis dans le Domaine.
- ☛ Une librairie tient à votre disposition la plupart des livres écrits par les intervenants et un grand choix d'ouvrages sur les thèmes des stages.

## Pensez à nous prévenir pour les navettes

Par téléphone au 03 85 60 40 33 (horaires de bureau) ou en indiquant sur votre feuille solde que vous devez nous renvoyer. Si, pour une raison importante, vous n'avez l'information que la veille de votre stage, après la fermeture des bureaux de l'Université Terre du Ciel, appelez au 03 85 74 88 80 (accueil stages de Chardenoux).

## Pensez au co-voiturage

Pour cela, un site est spécialement dédié aux participants de Terre du Ciel : [www.terreciel.tribu-covoiturage.com](http://www.terreciel.tribu-covoiturage.com)

**30 rue de Chardenoux  
71500 Bruailles  
tél. 03 85 60 40 33 - fax 03 85 60 40 31  
e-mail : [infos@terre-du-ciel.fr](mailto:infos@terre-du-ciel.fr)  
site : [www.terre-du-ciel.fr](http://www.terre-du-ciel.fr)**

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## Évaluer le coût du stage : vous additionnez stage + pension + cotisation annuelle

- Le prix du **stage** se trouve dans son descriptif (page 1).
- Le prix « **pension** » est indiqué en page 2 de ce dossier.
- Une **cotisation annuelle** à l'association Terre du Ciel est demandée pour toute personne s'inscrivant à un programme.

<b>Cotisation 2011-2012 :</b>	30 € membre actif
	50 € membre bienfaiteur
	100 € et plus membre donateur

Le total est alors un **tout compris** (avec draps fournis sur tous les sites - les serviettes de toilette ne sont pas fournies).

## Pour vous inscrire

- 1** Toute inscription n'est prise en compte qu'accompagnée **d'un acompte de 50 % du prix du stage** (sans la pension) + la cotisation à l'association TERRE DU CIEL pour la période 01/10/2011 au 30/09/2012 (si vous n'êtes pas déjà inscrit).  
- Si vous payez par Carte Bancaire, vous pouvez nous faxer ce bulletin au **03 85 60 49 98** ou - en cas d'inscription tardive - vous pouvez nous appeler au **03 85 60 40 33**. **Attention** : toute inscription par téléphone implique que vous ayez pris connaissance de nos modalités d'inscription et que vous les acceptiez – y compris nos conditions d'annulation.
- 2 Reçu** : joindre à votre inscription une enveloppe timbrée si vous désirez un reçu de votre inscription.
- 3 Confirmation de votre stage** : nous essayons de confirmer les stages un mois environ avant leur début, mais nous sommes amenés de plus en plus à les confirmer tardivement car les inscriptions arrivent tardivement. **Une confirmation tardive ne peut être en aucun cas cause d'annulation de votre part**. Vous pouvez toujours nous appeler. La confirmation est accompagnée du plan d'accès de votre stage.
- 4 Solde** : Le solde de votre stage sera à régler au plus tard 15 jours avant le début de votre stage selon les modalités que nous indiquerons dans notre courrier de confirmation, **mais ne sera encaissé qu'au début de votre stage**. En cas de non-versement du solde dans les délais, les places ne sont plus réservées et pourront être données à des personnes en liste d'attente.

## Annulation

## Merci de lire avec attention

En cas d'annulation de stage, ou de semaine Ressourcement / Chantier, de notre part (très exceptionnel), l'intégralité de la somme versée vous sera remboursée.

En cas d'**annulation écrite** de votre part (y compris si vous vous êtes inscrit par téléphone) :

- **plus de 1 mois** avant le début du stage ou de la semaine Ressourcement / Chantier, le montant de la cotisation annuelle sera conservé par TERRE DU CIEL, ainsi qu'une somme forfaitaire de 40 € pour frais administratifs, le reste vous sera retourné ;
- **moins de 1 mois** avant le début du stage, l'acompte sera conservé par TERRE DU CIEL ;
- **après versement du solde**, la moitié de votre règlement total vous sera remboursée - si l'annulation nous parvient par écrit au moins 72 h avant le début du stage ou de la semaine Ressourcement / Chantier.

**Tous les dossiers d'annulation seront régularisés par notre secrétariat dans le mois qui suit votre annulation.**

- **Tout stage ou semaine Ressourcement / Chantier, démarré puis interrompu** du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donne droit à aucun remboursement.

